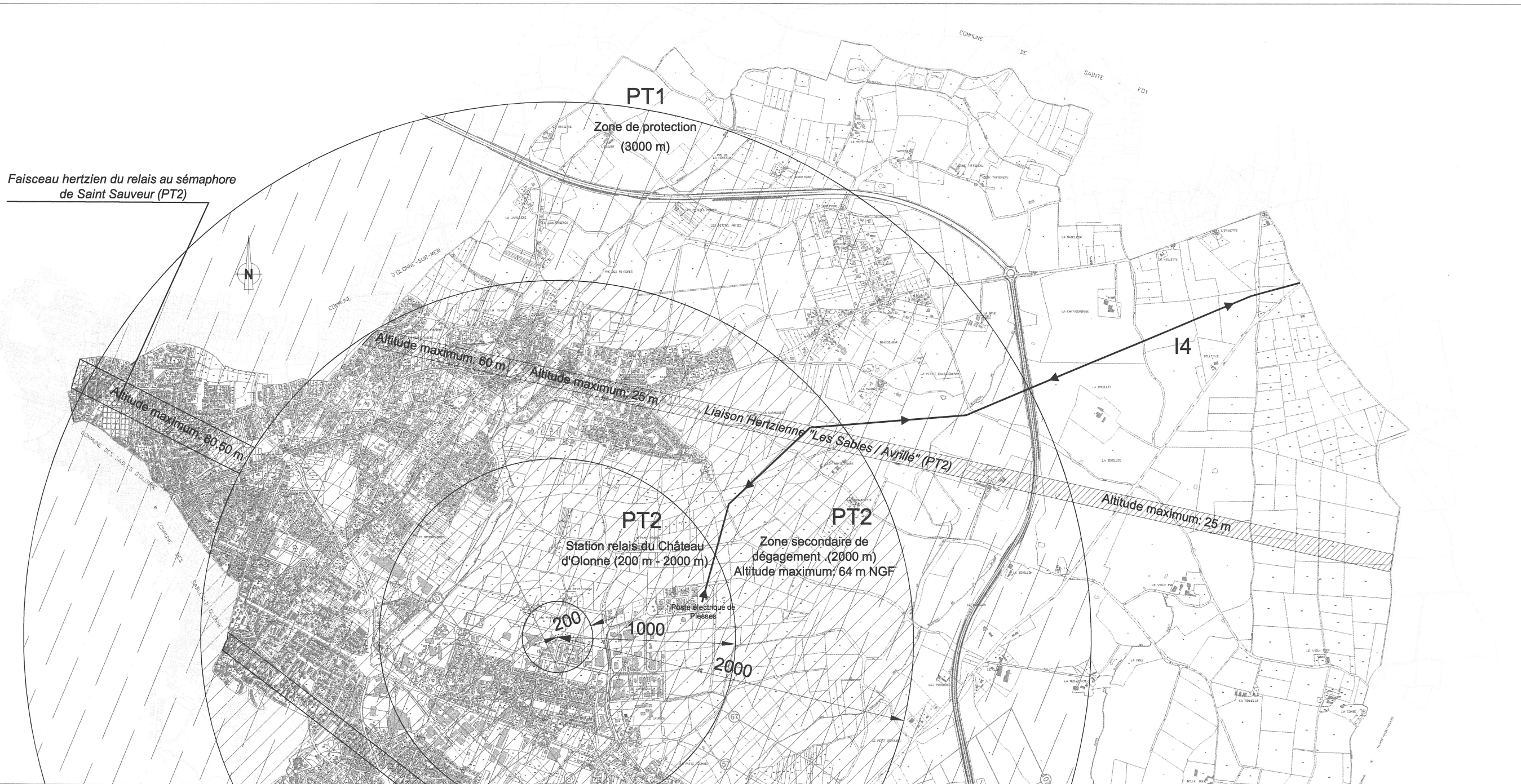


Faisceau hertzien du relais au sémaphore de Saint Sauveur (PT2)



Département de la Vendée
Commune de
CHATEAU D'OLONNE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Dossier d'approbation
Pièce n°5 - Servitudes d'utilité publique

Document graphique
Nord

Code: U42

Etat	Projet	Adopté	Approuvé

Echelle: 1:5000

Projet de loi n° 2000-1203 du 10 août 2000

Plan local d'urbanisme

- AC1: Servitudes de protection des monuments historiques
- I3: Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de distribution et de transport de gaz
- I4: Servitudes relatives à l'établissement de canalisations électriques
- T5: Servitudes aéronautiques. Servitudes de dégagement (aéroports civils et militaires)
- PT1: Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques
- PT2: Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exposés par l'Etat
- EL5: Servitudes de passage des piétons sur le littoral (non reportées)